

Table récapitulative
Séance du 5 juin 2026

Légalement convoqué le 29 mai 2026, le Conseil Municipal s'est réuni le 5 juin 2026 à 15 heures 30 minutes, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2026.55)	Désignation des délégués pour les élections sénatoriales	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.56)	DSP du bar et des cabines de plage - Rapport annuel	14 voix pour, 1 n'a pas voté - adoptée
2026.57)	DSP du casino - Rapport annuel	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.58)	DSP du centre équestre - Rapport annuel	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.59)	DSP de la base nautique - Rapport annuel	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.60)	Proposition de désignation de membres de la Commission Communale des Impôts	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.61)	Délibération relative aux IHTS	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.62)	Budget commune DM 1	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.63)	Vote du Compte Financier Unique 2025 budget centre équestre.	14 voix pour, 1 n'a pas voté - adoptée
2026.64)	Vote du Compte Financier Unique 2025 budget base nautique.	14 voix pour, 1 n'a pas voté - adoptée
2026.65)	Vote du Compte Financier Unique 2025 budget assainissement.	14 voix pour, 1 n'a pas voté - adoptée
2026.66)	Vote du Compte Financier Unique 2025 budget principal commune.	14 voix pour, 1 n'a pas voté - adoptée
2026.67)	Affectation des résultats 2025 pour le budget centre équestre.	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.68)	Affectation des résultats 2025 pour le budget base nautique.	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.69)	Affectation des résultats 2025 pour le budget assainissement.	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.70)	Affectation des résultats 2025 pour le budget principal.	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.71)	Désignation d'un délégué au syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.72)	Désignation d'un membre et d'un suppléant au sein de la CLECT de la CCPM	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.73)	Taux des 3 taxes directes locales	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 5 juin 2026 à 19h05

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.